

TRANSPORT A LA DEMANDE

Pour Qui ? Ce service s'adresse exclusivement aux personnes résidant sur la communauté de communes du Charolais.

- les personnes de 65 ans et plus
- les personnes à mobilité réduite (permanente ou temporaire)
- les personnes en recherche d'emploi, sans permis ou sans moyen de transport.

Vous pouvez vous rendre sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Charolais.

Vers où ? Déplacements intracommunautaires :

La durée d'attente durant la course est prise en charge par la communauté de communes dans les conditions suivantes :

60 mn les déplacements à motif de santé (maison médicale, consultation auprès des professionnels de santé intracommunautaire).

45 mn maximum pour tous autres motifs (démarches administratives, recherche d'emploi, achats)

Déplacements extracommunautaires :

A destination exclusivement des professionnels de santé

Spécialistes de Paray le Monial et Montceau les Mines, un justificatif de rendez-vous doit être fourni. Le temps d'attente pendant la consultation médicale auprès d'un professionnel de santé spécialiste sera à la charge de l'utilisateur.

Quand ? Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h (ne fonctionne pas les jours fériés).

<u>Quel tarif ?</u> Trajet de 1 km à 14 km	2 €	4 €	aller/retour
Trajet de 15 km à 24 km	4 €	8 €	aller/retour
Trajet de 25 km à 34 km	6 €	12 €	aller/retour
Trajet de 35 km à 44 km	8 €	16 €	aller/retour
Trajet supérieur à 45 km	10 €	20 €	aller/retour

Où s'adresser ?

Des tickets sont en vente à la Mairie.

Vous vous adressez ensuite à :

TAXI RIGOLLET - Route St Bonnet- 71220 LA GUICHE

03 85 24 63 29

Vous devez réserver au plus tard la veille avant midi.



OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Améliorez votre logement

Propriétaires occupants et bailleurs

Quelles aides ?

Travaux d'économie d'énergie.

Travaux d'amélioration d'un logement dégradé, sans confort.

Travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement.

Etc...

Qui peut en bénéficier ?

Votre logement doit avoir plus de 15 ans

Les travaux seront réalisés par des artisans

Les travaux ne doivent pas être commencés.

Etc...

Renseignez-vous auprès d'H&D Centre-Est

BP 30046 - 71012 CHARNAY LES MACON CEDEX

03 85 21 01 60 - contact@hdcentreest.fr

Permanences :

CHAROLLES : le 3ème mercredi du mois de 10h à 12h en Mairie
Salle « Téméraire »

PALINGES : le 2ème vendredi du mois de 10h à 12h en Mairie.

ST BONNET DE JOUX : le 1er vendredi du mois de 10h à 12h
Bureau du PIMMS, Place du champ de foire.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Ce service a pour but de vous faire bénéficier de tarifs préférentiels, pour en profiter, consulter le site

www.cc-charolais.fr

LUOTHEQUE

Vous pouvez emprunter des jeux et jouets au Centre socio-culturel (bibliothèque) aux heures d'ouverture.

Un abonnement annuel vous sera proposé.